CONTRAT D'ENGAGEMENT ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC-NEUILLE PONT PIERRE- 2018/2019

Toute modification en cours d'année doit obligatoirement être notifiée à l'établissement par écrit. Aucun autre support ne pourra être accepté.

Merci de recopier la phrase suivante :

→ « Nous, soussignés, tuteur(s) légal(ux) de l'enfantscolarisé(e) en classe de, certifio avoir pris connaissance du contrat de scolarisation, de la convention financière, du droit à l'image*, du règlement intérieur de l'établissement, en acceptons les contenus et nous engageons à les respecter et à les faire respecter à notre enfant.
le/2018, signature du ou des tuteurs légaux »
le//2018, Signature du ou des tuteurs légaux « Lu et approuvé » :
→ L'enfant que j'inscris est l'aîné scolarisé dans l'enseignement catholique :□ oui □ non
Si non, mon aîné est scolarisé dans l'établissement catholique suivant :
→ Je, soussigné(e),, élève à l'école Sainte Jeanne d'Arc de Neuillé Pont Pierre (37360), certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, et accepté le contenu .
le/2018. Signature de l'élève :

PRENOM: CLASSE: